

# US113T - Principes de promotion de la santé communautaire

## Présentation

### Prérequis

Ce certificat s'adresse en priorité aux opérationnels conduisant des démarches et actions communautaires, salariés ou volontaires, militants de niveau équivalent de tous organismes, associations, acteurs agissant dans ce champ, ou concernés par la prévention contre toutes formes d'exclusion sanitaire et sociale.

Il nécessite d'avoir au minimum un niveau Bac, ou une expérience significative.

Une expérience acquise ou une fonction exercée en rapport avec les compétences attendues, correspondantes au certificat (3 ans d'expérience en qualité de salarié ou de volontaire) permet de demander l'obtention totale ou partielle du certificat via le dispositif de validation des acquis de l'expérience (VAE).

### Objectifs pédagogiques

- Situer les enjeux et rôles d'une organisation communautaire dans le contexte de la santé publique et plus spécifiquement dans le champ de la prévention de la santé
- Contribuer à la réflexion collective sur l'évolution générale des actions sur un territoire
- Discerner et comprendre les différents niveaux de responsabilité et compétences au sein de toute organisation communautaire
- Se situer en tant que représentant d'une organisation communautaire
- Approfondir son rôle d'acteur de santé
- Assurer l'exercice d'une responsabilité associative opérationnelle dans ses différentes dimensions:
- Assurer des revendications politiques, de lobby, de communication externe locale
- Situer la place et rôle des acteurs dans les interactions mises en jeu par le recours aux soins
- Identifier les sources d'information utiles sur la santé.

## Programme

### Contenu

Développer une action communautaire en lien avec le réseau de partenaires sur un territoire donné.

Situer la place d'une organisation communautaire dans le contexte de la santé publique et plus spécifiquement dans le champ de la promotion de la santé. Susciter une réflexion collective sur les problèmes de santé sur un territoire donné. Représenter une organisation communautaire auprès de partenaires de terrain. Savoir définir son rôle d'acteur de santé (advocacy, empowerment...)

Définir les argumentaires pour développer une action communautaire au plan politique, institutionnel et médiatique. Organiser un lobbying efficace.

Identifier les réseaux d'acteurs mis en jeu par l'accès à la santé et les sources d'information utiles dans les domaines de la santé et du social.

Développer les savoir-faire nécessaires à l'impulsion d'actions à partir de besoins de santé repérés : explication du sens de la démarche et de ses différentes étapes, de la mobilisation à l'évaluation, de l'individuel au collectif.

### Modalités de validation

- Contrôle continu
- Projet(s)
- Examen final

Mis à jour le 01-02-2024



**Code : US113T**

Unité spécifique de type cours  
6 crédits

**Responsabilité nationale :**  
EPN12 - Santé solidarité / 1

**Contact national :**  
EPN12 - Santé solidarité  
292 rue Saint Martin  
75003 Paris

Secrétariat pédagogique  
[secretariat.tim@cnam.fr](mailto:secretariat.tim@cnam.fr)